



L'ESSENTIEL 2014

COMPRENDRE LE SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE, SES MISSIONS, SES ACTIVITÉS

La participation des personnes en précarité est inscrite au cœur de nos actions. 2014 a été marquée par notre volonté d'aller plus loin sur le chemin de la participation en les associant dans nos instances de réflexion et de décision. En juin, les Journées nationales d'études de Lourdes ont illustré cette volonté, rassemblant près de 800 participants : personnes en précarité, bénévoles et salariés. Nos 10 chantiers prioritaires intègrent aussi la participation comme un élément clé. En août, la première Université d'été « Young Caritas » a rassemblé des jeunes engagés pour la solidarité en France et au Moyen-Orient. Lors des élections municipales et européennes, la mobilisation des personnes directement concernées par la pauvreté a conforté la légitimité et la pertinence de nos interpellations et propositions auprès des candidats et des élus.

Cette volonté de renforcer la participation et la capacité d'agir des plus pauvres s'étend au niveau international par une pédagogie de soutien à nos partenaires locaux via les communautés indigènes en Amérique latine, la mobilisation citoyenne au Moyen Orient ou la société civile en Afrique. Au niveau international, 2014 a été marquée par une multiplication de crises majeures, défiant les capacités du système humanitaire mondial. Pour sa part, le Secours Catholique-Caritas France a réalisé 38 interventions d'urgence, dans 24 pays. Autre front majeur, le changement climatique a un impact croissant sur nos actions de lutte contre la pauvreté. Dans la perspective de la COP 21, fin 2015 à Paris, nous avons renforcé notre plaidoyer sur les enjeux du climat, du droit à l'alimentation, de la sécurité alimentaire, du financement du développement et de la protection des migrants.

Enfin, nous voudrions saluer l'action portée par François Soulage, notre président de 2008 à 2014. Durant six ans, François a particulièrement renforcé les capacités de notre association à agir sur les causes de pauvreté et à soutenir la diaconie de toute l'Église. Qu'il en soit fraternellement remercié.

Véronique Fayet
Présidente nationale

Bernard Thibaud
Secrétaire général

Dominique Fontaine
Aumônier général

LA MISSION DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

Le Secours Catholique – Caritas France est un service de l'Église catholique, membre de la confédération Caritas Internationalis et association reconnue d'utilité publique.

Sa mission

Le Secours Catholique a pour mission de faire rayonner la charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde. Le Secours Catholique considère que les hommes, femmes, enfants, vivant des situations de pauvreté, sont les premiers acteurs de leur développement. Il s'engage à leurs côtés pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion et promouvoir le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions. Il recherche un partenariat militant avec les organisations qui partagent ses objectifs afin de promouvoir la justice sociale au sein des politiques locales, nationales et internationales. Témoignant de l'Évangile, il invite chaque personne à aller à la rencontre des plus pauvres, à se mettre à leur écoute, à les soutenir et à s'associer avec eux pour construire ensemble une société juste et fraternelle.

Ses fondements

Fidèle à l'esprit de ses origines, le Secours Catholique enracine son action dans l'Évangile et dans l'enseignement social de l'Église : le respect de la dignité de la personne humaine, la justice, la solidarité, la fraternité, l'option préférentielle pour les pauvres.

La force d'un réseau

Les actions du Secours Catholique sont mises en œuvre par un réseau de bénévoles organisés en équipes locales, elles-mêmes animées par des délégations, qui comprennent des salariés et des bénévoles. Le siège national, lui aussi composé de salariés et de bénévoles, coordonne et pilote le réseau. Le Secours Catholique - Caritas France intervient en soutien à ses partenaires sur le terrain, notamment membres du réseau Caritas Internationalis.

ORGANISATION DU RÉSEAU



76 DÉLÉGATIONS, RÉPARTIES EN 3687 ÉQUIPES LOCALES (FRANCE MÉTROPOLITAINE ET D'OUTRE-MER) COUVRENT L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS.



RÉSEAU DE 67 400 BÉNÉVOLES ET DE 971 SALARIÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE.



3 ANTENNES : LA CITÉ SAINT-PIERRE À LOURDES, LA MAISON D'ABRAHAM À JÉRUSALEM, LE CEDRE À PARIS.



19 ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE.



165 CARITAS DANS LE MONDE.

Gouvernance et contrôle

L'assemblée générale comprend 209 membres répartis en trois catégories : 161 membres actifs (administrateurs personnalités qualifiées, présidents et vice-présidents de délégation, et 2 trésoriers par espace interrégional), 47 membres d'honneur et 1 membre bienfaiteur. La limite d'âge est fixée à 75 ans (sauf pour les membres d'honneur et le membre bienfaiteur).

Le conseil d'administration est composé de 21 membres, tous bénévoles ; 12 sont présidents ou vice-présidents de délégation, 9 sont des personnalités qualifiées. Leur mandat est de trois ans, renouvelable deux fois. Le conseil se réunit onze fois par an. Son bureau comprend un président, deux vice-présidents, un conseiller aux affaires internationales, un trésorier et un secrétaire.

L'aumônier général et le secrétaire général assistent aux séances du bureau et du conseil d'administration, sans voix délibérative.

ORIGINE DES RESSOURCES GLOBALES

L'activité socio-économique du Secours Catholique – Caritas France est basée sur le bénévolat et représente 336 M€. Le Secours Catholique – Caritas France est un organisme qui vit essentiellement de générosité privée et de bénévolat.



Une base de données recense les 67 400 bénévoles qui ont consacré du temps en 2014 aux activités du Secours Catholique. Ils donnent ainsi chacun près de 25 jours par an en moyenne. En valorisant ce temps passé avec le taux horaire du SMIC (charges sociales incluses) ou de 2 fois le SMIC pour les bénévoles en responsabilités, ce don de temps est évalué à 192 M€, auquel il convient d'ajouter les frais que ces bénévoles ne se font pas rembourser (2 M€). À ces montants, on peut ajouter les chèques vacances reçus pour les familles accueillies (1 M€) ainsi que les secours en nature reçus et les biens mis à disposition (1 M€).

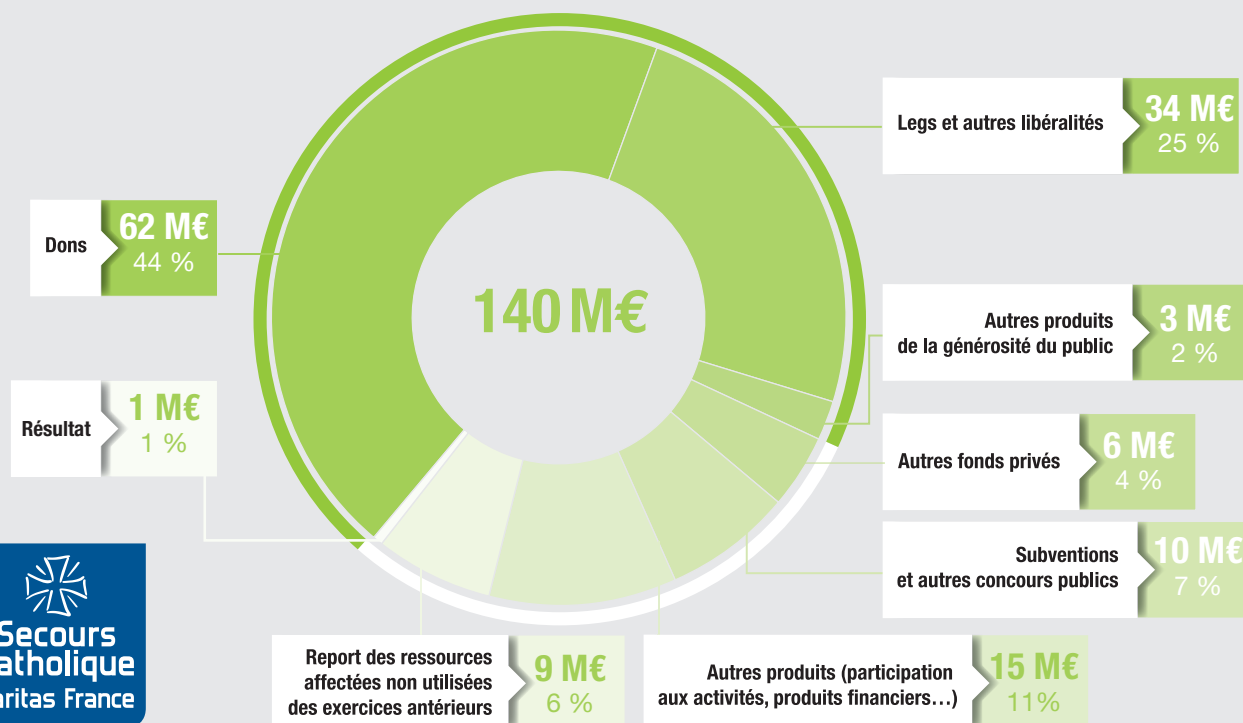
**BÉNÉVOLAT
(& DIVERS)**

196 M€

C'est d'abord et surtout grâce à la générosité du public que peut être menée la mission du Secours Catholique. Les donateurs se sont montrés en 2014 toujours aussi fidèles pour financer l'action du Secours Catholique. Seules les actions d'urgences internationales ont montré un très léger fléchissement. Les entreprises et les fondations ont maintenu leurs dons. Incluant les legs, donations et assurances-vie pour 34 M€ et les participations aux manifestations de soutien, la générosité du public représente 99 M€, soit 71 % des ressources totales de l'association. Cette générosité du public, 99 M€, complétée par la générosité du public des années antérieures, a permis de financer 105 M€ des activités de l'association, ce qui représente 106 % de la collecte de l'année. Si on ajoute à la générosité du public, les 9 M€ de report des ressources affectées des années précédentes et les 6 M€ de fonds privés (dont 2 M€ de la Fondation Caritas France), on arrive à un total de 114 M€ de générosité privée.

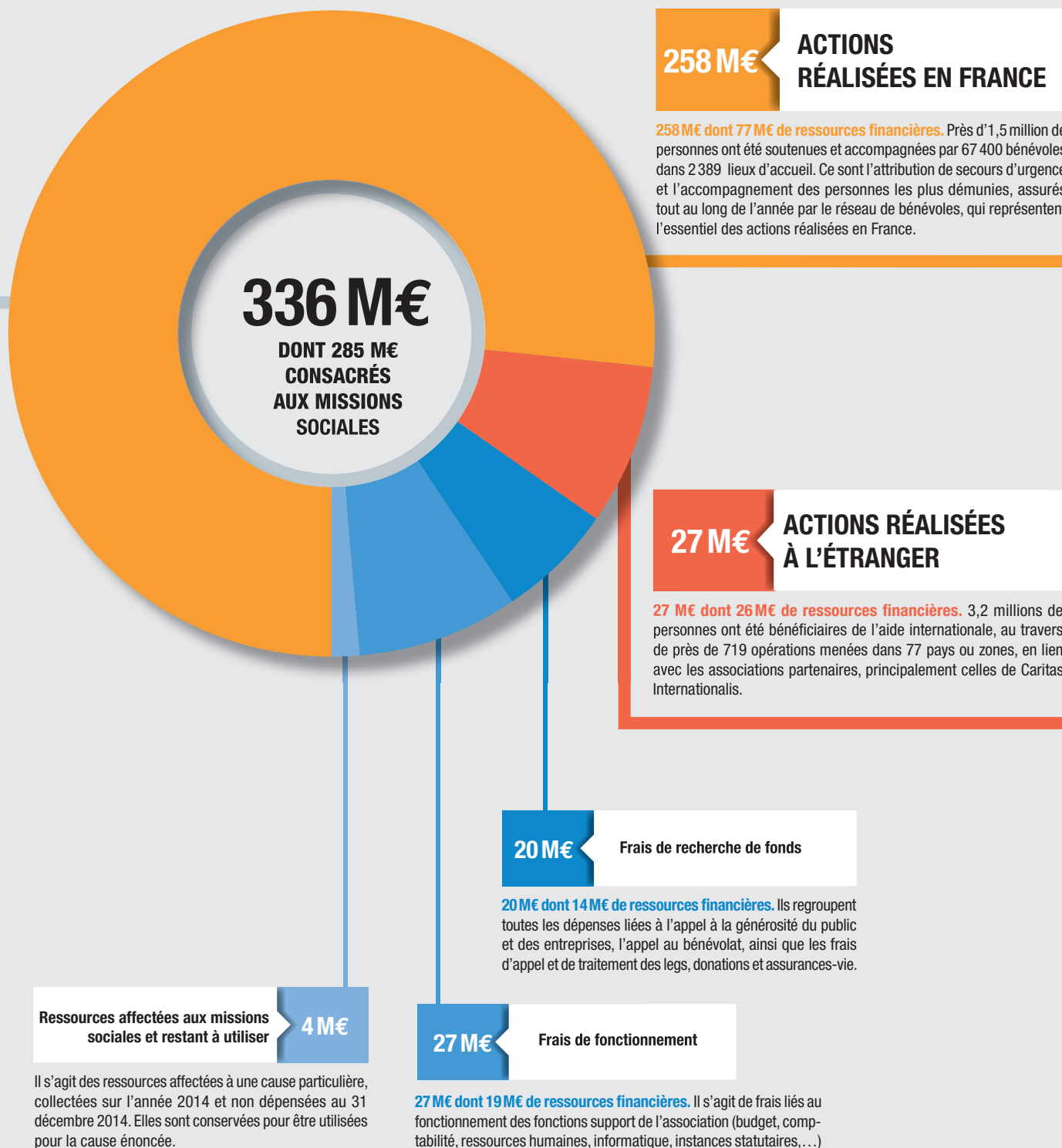
**RESSOURCES
FINANCIÈRES**

140 M€



UTILISATION DES RESSOURCES GLOBALES

285 M€ consacrés aux missions sociales Le Secours Catholique met en œuvre des actions de solidarité concrète entre tous et interpelle les institutions sur les situations de pauvreté et d'exclusion. Il exerce sa mission en France à travers 3687 équipes locales de bénévoles et à l'international en finançant des projets réalisés par ses partenaires internationaux.



258 M€ ACTIONS RÉALISÉES EN FRANCE

258 M€ dont 77 M€ de ressources financières. Près d'1,5 million de personnes ont été soutenues et accompagnées par 67 400 bénévoles dans 2 389 lieux d'accueil. Ce sont l'attribution de secours d'urgence et l'accompagnement des personnes les plus démunies, assurés tout au long de l'année par le réseau de bénévoles, qui représentent l'essentiel des actions réalisées en France.

27 M€ ACTIONS RÉALISÉES À L'ÉTRANGER

27 M€ dont 26 M€ de ressources financières. 3,2 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale, au travers de près de 719 opérations menées dans 77 pays ou zones, en lien avec les associations partenaires, principalement celles de Caritas Internationalis.

20 M€ Frais de recherche de fonds

20 M€ dont 14 M€ de ressources financières. Ils regroupent toutes les dépenses liées à l'appel à la générosité du public et des entreprises, l'appel au bénévolat, ainsi que les frais d'appel et de traitement des legs, donations et assurances-vie.

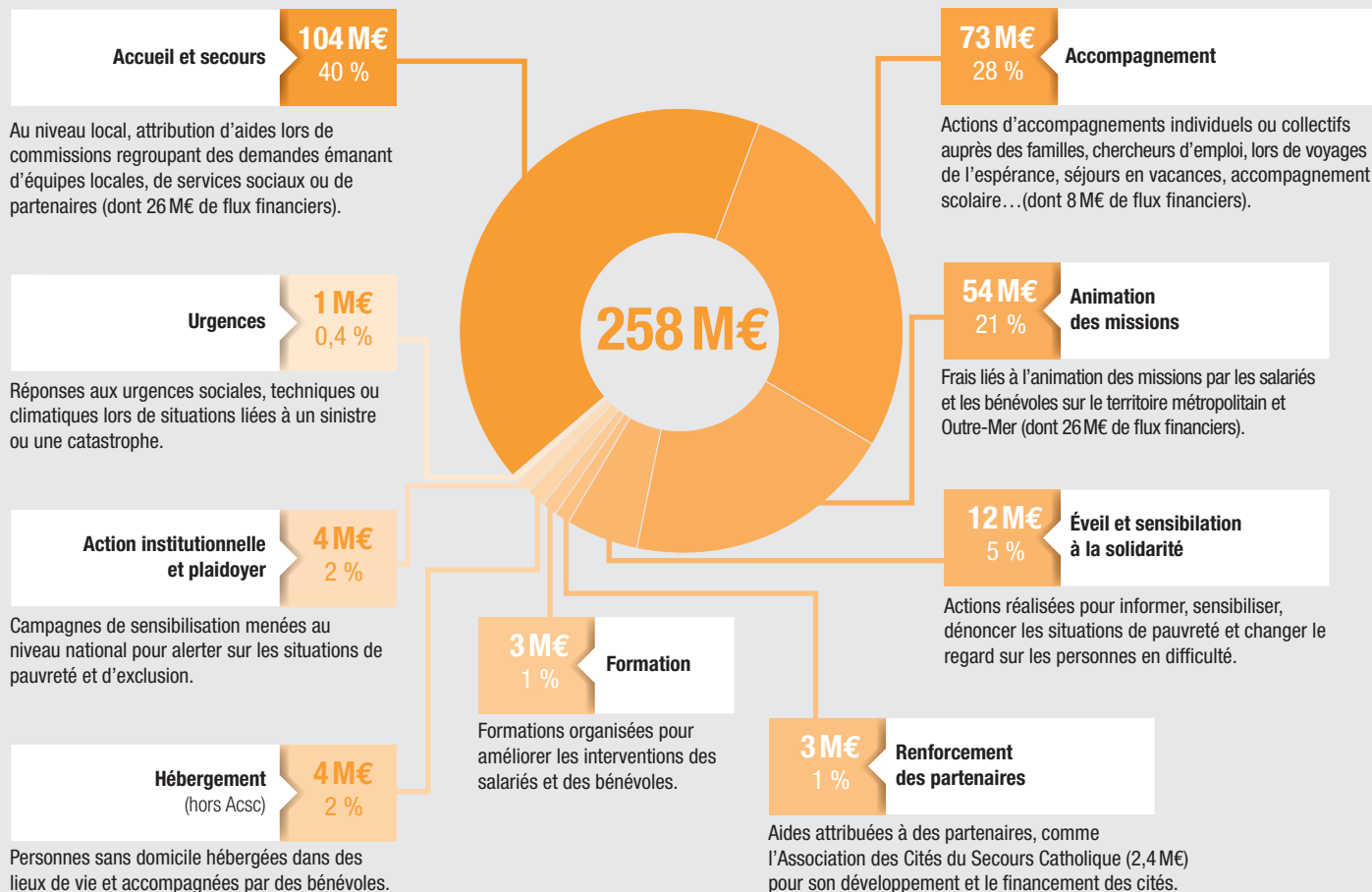
27 M€ Frais de fonctionnement

27 M€ dont 19 M€ de ressources financières. Il s'agit de frais liés au fonctionnement des fonctions support de l'association (budget, comptabilité, ressources humaines, informatique, instances statutaires, ...)

Ressources affectées aux missions sociales et restant à utiliser 4 M€

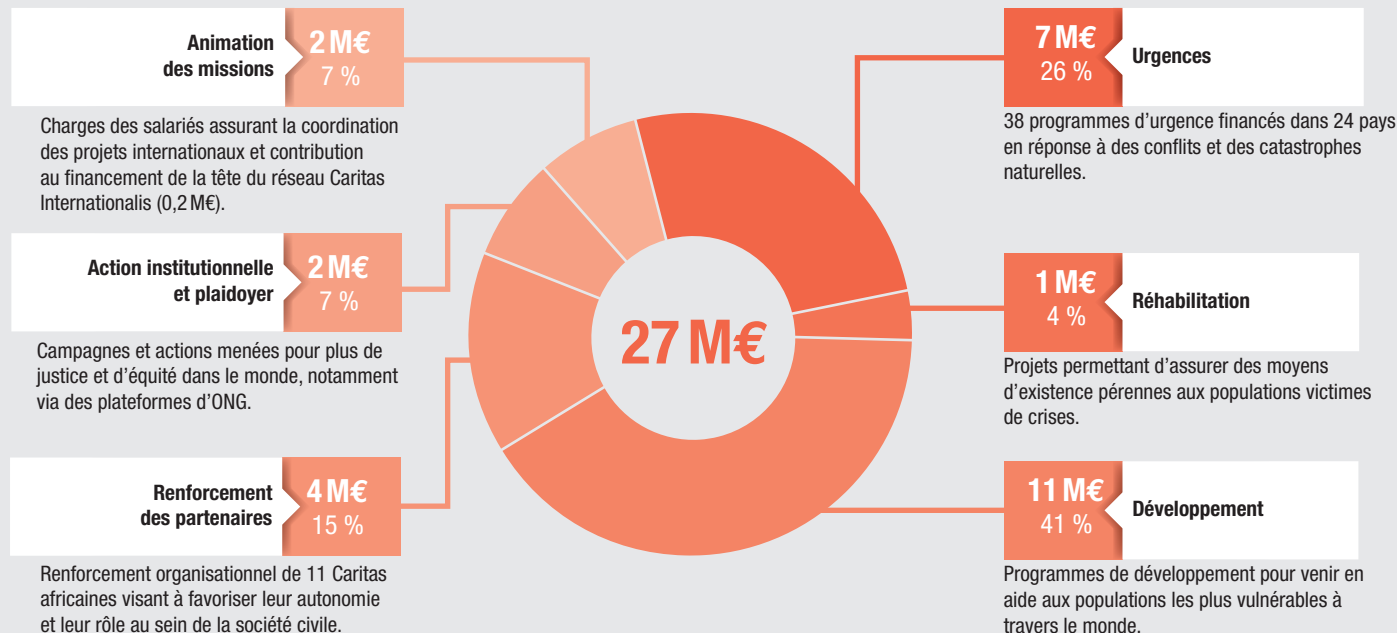
Il s'agit des ressources affectées à une cause particulière, collectées sur l'année 2014 et non dépensées au 31 décembre 2014. Elles sont conservées pour être utilisées pour la cause énoncée.

1,45 MILLION DE PERSONNES SOUTENUES ET ACCOMPAGNÉES EN FRANCE



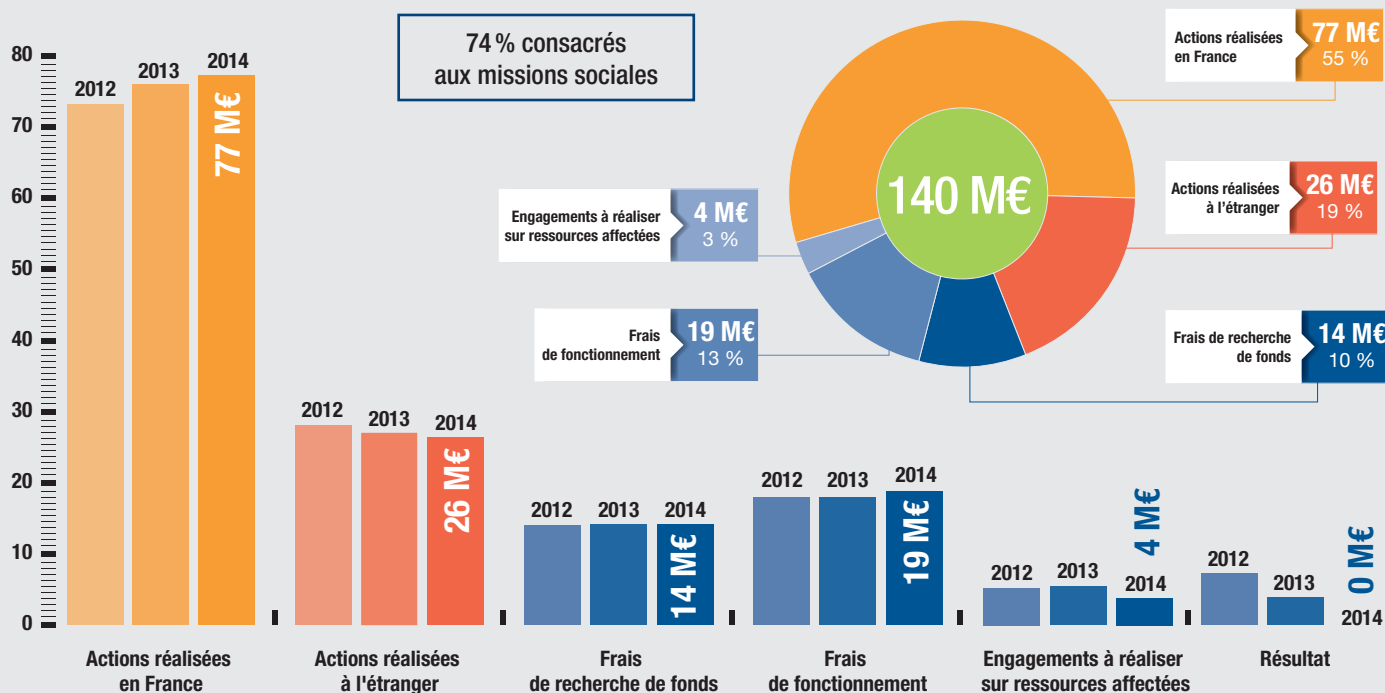
3,2 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS À L'ÉTRANGER

719 opérations ont été menées dans 77 pays, en lien avec les partenaires internationaux, principalement les membres du réseau Caritas Internationalis.



EMPLOI DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les actions réalisées en France ont augmenté atteignant 77M€ : les actions menées localement par le réseau de bénévoles s'élèvent à 74M€ et les montants versés à d'autres organismes partenaires à 3M€, dont 2,4M€ à l'Association des Cités du Secours Catholique. Les actions réalisées à l'étranger s'élèvent à 26M€. Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 14M€ et les frais de fonctionnement à 19M€.



Méthodologie C'est grâce au plan comptable analytique que l'on peut imputer directement les charges affectables aux missions sociales réalisées en France et à l'étranger, aux frais de recherche de fonds et aux frais de fonctionnement. Les frais de personnel et les charges non affectables directement à ces emplois ont été répartis sur la base du temps passé par les salariés à ces différentes activités.

BILAN SIMPLIFIÉ 2014

L'actif immobilisé est constitué essentiellement des biens immobiliers utilisés pour les accueils des personnes. L'actif circulant comprend principalement des valeurs mobilières de placement et des disponibilités.

Le fonds associatif, au passif, comporte les fonds propres à hauteur de 63M€, des réserves à hauteur de 66M€ et le déficit à hauteur de 1M€. Les dettes sont constituées, à hauteur de 12M€, des fonds à verser aux partenaires internationaux pour leurs projets.

| ACTIF (en M€) | 2013 | 2014 | PASSIF | 2013 | 2014 |
|--------------------------------|------------|------------|---------------------|------------|------------|
| Actif immobilisé | 54 | 58 | Fonds associatifs | 129 | 128 |
| Actif réalisable et disponible | 134 | 116 | Fonds dédiés | 20 | 14 |
| | | | Dettes | 39 | 32 |
| TOTAL ACTIF | 188 | 174 | TOTAL PASSIF | 188 | 174 |

La politique de réserves

Les fonds propres constituent pour l'essentiel la contrepartie des immeubles en propriété.

Le Secours Catholique conserve dans son fonds associatif la contrepartie de ses immeubles, les réserves de fonds de roulement (46M€) correspondant aux fonds nécessaires à son activité courante (6 mois), conformément à ses statuts, et le fonds de réserve (23M€) pour les projets exceptionnels nécessaires au développement de son action.

LE RÉSEAU PARTENARIAL

SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE

Le Secours Catholique a souhaité le rapprochement de structures de lutte contre l'exclusion qu'il a fondées au sein d'un « Réseau partenarial ». Ce réseau permet à ces organisations d'allier forces, moyens et compétences pour favoriser l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté, éveiller à l'engagement solidaire et à la fraternité et agir sur les causes de pauvreté.

www.reseau-partenaires-sc.org



Créée par le Secours Catholique en 2009, la **Fondation Caritas France** est la première fondation reconnue d'utilité publique et abritante

dédiée aux questions de pauvreté. Sa mission est d'encourager la philanthropie au service de la lutte contre les exclusions en abritant des fondations sous son égide. Elle a vocation à permettre à des personnes, des familles, des groupes d'amis de créer leur propre fondation dont elle assure la gestion. Fin 2014, la Fondation Caritas France abritait 60 fondations, dont 17 nées durant l'année. L'ensemble de ces fondations a collecté 5,1 M€ en 2014, et a financé pour 3,2 M€ de projets, en France et dans le Monde. Sa seconde mission est de collecter des fonds pour soutenir des projets de lutte contre la pauvreté du Secours Catholique – Caritas France ou d'autres partenaires, en France et à l'international. En 2014, grâce à ses 2 400 donateurs, elle a collecté 4,8 M€ en propre. Ces fonds lui ont permis de soutenir 80 projets. Enfin, pour comprendre les racines de la pauvreté, et mieux agir sur ses manifestations, elle appuie la recherche et l'expérimentation. Elle décerne un Prix annuel à un jeune chercheur en sciences sociales.

www.fondationcaritasfrance.org



L'Association des Cités du Secours Catholique, créée en 1990, lutte contre l'ex-

clusion et pour l'insertion des personnes en situation de précarité et/ou de handicap. L'ACSC a pour mission d'accueillir ces personnes et de les héberger, de les accompagner et de les mener sur le chemin de l'autonomie. L'association compte plus de 850 salariés et plus de 300 bénévoles. Ses 19 établissements (13 établissements sociaux et 6 structures médico-sociales), répartis sur 3 territoires, ont accueilli en 2014 plus de 10 000 personnes. L'ACSC a redéfini son projet associatif pour la période 2014-2018, en mettant l'accent sur la place et la participation des personnes accompagnées, l'innovation et la qualité, le plaidoyer et la communication pour donner du sens aux projets menés, l'optimisation de sa gouvernance et de l'utilisation de ses ressources. L'année 2014 a vu l'ouverture de deux pensions de famille, d'une résidence accueil et de la Maison des 2 Rives à Bordeaux. Par ailleurs, l'association « Les Fourneaux de Marthe et Matthieu », qui gère un établissement d'aide par le travail à Colombes (92), a intégré l'ACSC en mai 2014.

www.acsc.asso.fr



Depuis 2004, **Tissons la solidarité**, fondée par le Secours Catholique, met en réseau des

associations d'insertion par l'activité économique. Ainsi 1 900 femmes sont salariées sous forme de contrats aidés dans 70 structures d'insertion qui travaillent au réemploi durable des vêtements, pour permettre l'emploi pérenne des personnes. Tissons la solidarité mobilise les acteurs de l'économie classique, autour du retour à l'emploi pérenne des femmes. Les salariées occupent des métiers du textile, de la mécanique à l'entretien, en passant par la vente en prêt-à-porter.

www.tissonsasolidarite.org



La Fondation Jean Rodhain a été créée pour promouvoir l'étude

de la théologie de la charité. La fondation organise tous les deux ans un colloque rassemblant une cinquantaine de chercheurs et de praticiens. Elle a créé des chaires d'études dans les différentes facultés de théologie qu'elle finance. Le site de la fondation est alimenté par les chaires Jean-Rodhain.

www.fondationjeanrodhain.org

Le réseau Caritas Internationalis



Le Secours Catholique - Caritas France appartient au réseau **Caritas Internationalis**, confédération de plus de 165 organisations catholiques intervenant dans le monde entier. Caritas partage la mission de l'Église. S'inspirant des valeurs de l'Évangile et de l'enseignement social de l'Église catholique, Caritas répond aux catastrophes, promeut le développement humain intégral et plaide contre la pauvreté et les conflits. Caritas est organisée au niveau local (paroisse), diocésain, national, régional et international. Les Caritas nationales sont autonomes sous l'autorité de leur conférence épiscopale, mais elles sont associées au sein d'une même confédération, organe de l'Église universelle. Le secrétaire général de Caritas Internationalis est Michel Roy, ancien directeur du plaidoyer international au Secours Catholique. **Caritas Europa** réunit 49 organisations Caritas, qui travaillent dans 46 pays européens. Ensemble, elles concentrent leurs activités sur la pauvreté, l'exclusion et les inégalités sociales, ainsi que sur la migration et l'asile. Basée à Bruxelles, Caritas Europa fait entendre la voix de ses membres devant les institutions européennes, les États membres de l'UE et beaucoup d'autres partenaires publics et privés. Caritas Europa fournit aussi une aide humanitaire d'urgence et mène des projets de développement partout dans le monde.

LE SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE EN CHIFFRES



1 450 000

personnes soutenues
et accompagnées en France



67 400

bénévoles



2 389

lieux d'accueil



7 000

enfants et adolescents
soutenus dans leur scolarité



320 000

familles accompagnées



5 000

personnes accompagnées
vers l'emploi



500

dossiers de microcrédit



2 000

enfants partis en Accueil
familial de vacances



3,2 MILLIONS

de bénéficiaires de l'aide internationale
dans 77 pays ou zones



719

opérations soutenues à l'international
en 2014



38

interventions d'urgence



336 M€

de ressources dont 85% consacrées
aux missions sociales

Transparence et contrôles

Les informations de l'Essentiel 2014 sont issues du rapport annuel et des états financiers 2014. Les comptes annuels, incluant le compte d'emploi des ressources, sont certifiés par le Commissaire aux comptes, Deloitte, puis approuvés par l'assemblée générale du 5 juin 2015. Ils sont disponibles sur le site internet www.secours-catholique.org, ou obtenus sur simple demande écrite à Secours-Catholique - 106 rue du Bac - 75341 Paris Cedex 07.

Le Commissaire aux comptes, outre la certification des comptes, contrôle chaque année 10 délégations. Avec le département d'audit interne, c'est au total un tiers des délégations qui est contrôlé chaque année.

La Cour des comptes a contrôlé en 2012 l'utilisation des fonds reçus pour les victimes d'Haïti en 2010 et 2011. Elle considère que « l'emploi des fonds collectés a été conforme aux objectifs de l'appel à la générosité réalisé ».

Le Comité de la Charte du « don en confiance » est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir le fonctionnement statutaire et la gestion désintéressée, la rigueur de la gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

